

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 22075

présenté par

Mme Bessot Ballot, Mme Brulebois, Mme Jacqueline Maquet, M. Girardin, M. Cabaré, M. Simian,
M. Taché, Mme Le Feur, Mme Do, M. Vignal, M. Martin, M. Paluszkiewicz, Mme Khedher,
Mme Dubost, Mme Kuric, M. Thiébaud, Mme Sylla et M. Dombrevail

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.